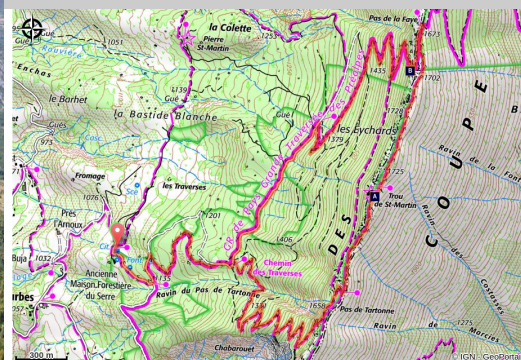


Barre des Dourbes

Digne-les-Bains



Barre des Dourbes (Philippe Murtas)

Cette randonnée est un classique incontournable du pays dignois. Elle offre un panorama spectaculaire sur les vallées de la Bléone et de l'Asse avec le Pic de Couar dressé comme un signal au bout de la barre.

Au départ de la maison forestière du Serre, l'itinéraire monte sur la Barre des Dourbes par le Pas de Tartonne. Il se poursuit par une longue traversée en crête, via le trou de Saint Martin, jusqu'au Pas de la Faille. Le retour s'effectue par le GRP® Grande Traversée des Préalpes.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 3 h 45

Longueur : 11.1 km

Dénivelé positif : 621 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle










Thèmes : Curiosité géologique, Randonnée en montagne

Itinéraire

Départ : Maison forestière du Serre, Les Dourbes

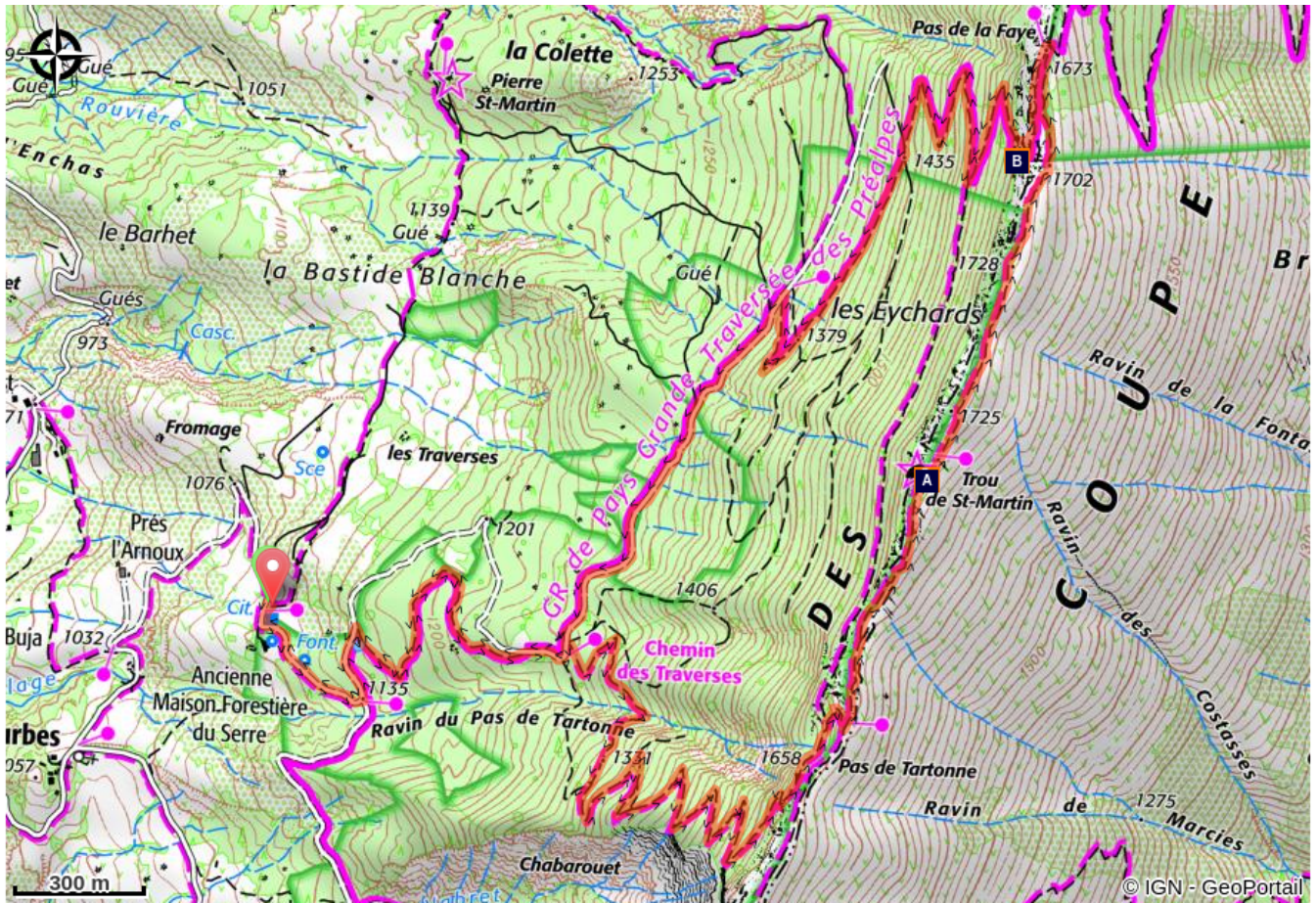
Arrivée : Maison forestière du Serre, Les Dourbes

Balisage :  GRP®  PR

1.  **Maison forestière du Serre** (1 100 m) - Du parking, suivre la piste forestière () à la montée jusqu'à un carrefour.
2.  **Ravin du Pas de Tartonne** (1 140 m) - Suivre le GRP® () à gauche en direction du Pas de la Faye. Peu après, monter à droite sur un petit chemin et rejoindre à nouveau la piste.
3.  **Chemin des Traverses** (1 260 m) - Prendre à droite en direction du Pas de Tartonne (). Monter tantôt en traversée, tantôt en lacets entre deux profonds ravins jusqu'au Pas de Tartonne en laissant à gauche deux sentiers.
4.  **Pas de Tartonne** (1 568 m) - Suivre la crête de la Barre des Dourbes à gauche, passer à proximité du Trou de Saint-Martin et atteindre le Pas de la Faye.
5.  **Pas de la Faye** (1 690 m) - Descendre à gauche (). Suivre le GRP® jusqu'au point **3**. Prendre ensuite à droite et revenir au point de départ par l'itinéraire emprunté à l'aller.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...



 Trou de Saint-Martin (A)

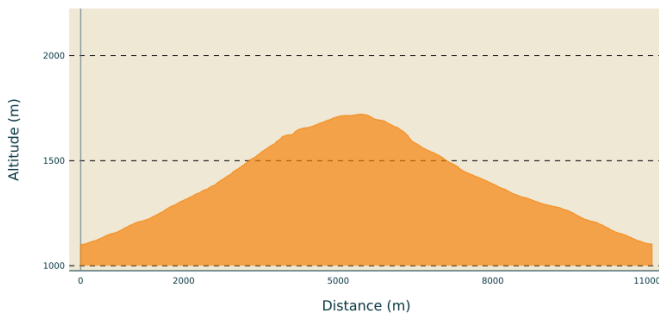
 La forêt de la barre des Dourbes (B)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Passages vertigineux le long de la crête et dans la descente du Pas de la Faye.

Profil altimétrique



Altitude min 1100 m
Altitude max 1721 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Digne-les-Bains (10,5 km), suivre la D19 en direction des Dourbes. Poursuivre ensuite sur 1,2 km jusqu'à la maison forestière du Serre.

Parking conseillé

Maison forestière du Serre, Les Dourbes.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>

Office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains
Place du Tampinet, 04000 Digne-les-Bains
Tel : +33 (0)4 92 36 62 62
<https://www.dignelesbains-tourisme.com/>



Sur votre chemin...



Trou de Saint-Martin (A)

La légende raconte que Saint-Martin, avec son chien et son cheval, était poursuivi par le diable et avait traversé la barre en se frayant un passage dans la roche. Dans la plaine, en contre bas de la barre, un rocher porte les empreintes de ses pieds, de son bâton, des quatre fers de son cheval et des quatre pattes de son chien.

Le jour de la St-Martin, le 11 novembre ainsi que le 30 janvier, jour de la Ste-Martine, un rayon de soleil levant passe au travers du trou. Ce phénomène ne dure qu'une soixantaine de secondes.

Crédit photo : DR



La forêt de la barre des Dourbes (B)

La GTPA, entre les Dourbettes et le Pas de la Faye, traverse une forêt de l'ancienne commune des Dourbes aujourd'hui rattachée à celle de Digne-les-Bains. Cette forêt grandit et donna les splendides arbres que nous pouvions admirer jusqu'à ce début de l'année 1994. Deux journées particulièrement sinistres en janvier et février 1994 virent la neige et le vent conjugués s'acharner contre cette forêt centenaire. Arbres écimés ou abattus, le constat fut terrible : deux tiers de la forêt surplombant la Maison forestière des Dourbes étaient condamnés. Pour préserver les survivants des maladies et des insectes, la vente rapide des chablis fut décidée, et leur exploitation commença dès le printemps. Le travail des forestiers va continuer. Là où les peuplements naturels de hêtres se sont installés, l'ONF veillera à ce qu'ils demeurent. Les mouflons, fort nombreux après l'introduction en 1977 d'une vingtaine de pionniers, seront très surveillés. Et les jeunes plantations s'élèveront pour les générations futures.

Crédit photo : AD04